

TRACTION



UN PROJET DE POOL FAC POUR LE TGV : INTÉRESSANT POUR L'ACTIVITÉ MAIS PAS SANS CONSÉQUENCES POUR LES ADC !

Paris, le 17 septembre 2021

EN QUELQUES MOTS...

Après avoir finalisé ses projets de rattachement des conducteurs TGV aux Axes Voyages, l'Entreprise ambitionne de donner de la souplesse à ces entités par l'apport d'un renfort de conducteurs ayant la compétence et la connaissance de l'ensemble du réseau Grande Vitesse en créant l'EAT-V.

LE SUJET

Ce projet a été présenté aux élus lors du CSE de l'axe TGV EST le 26 août 2021. Pour l'UNSA-Ferroviaire, la Direction cherche à limiter les effectifs des UP contributrices. On peut déjà présenter ce projet comme étant LE pool fac du TGV ! Cette nouvelle organisation aurait des impacts non négligeables sur le service et l'utilisation du personnel (conditions

de travail, effectifs, charges de travail, etc.).

QU'EST-CE QUE L'EAT-V ?

La création de cette Entité d'Appui Traction Voyages (EAT-V), dont compte se doter la Direction Voyages, a pour objectif de regrouper une quinzaine de conducteurs disposant de compétences élargies et qui interviendront dans les différents établissements d'Axes en fonction des besoins de production, appuyés par un Cadre Transport Traction et un Gestionnaire de moyens.

L'EAT-V sera rattachée à l'Entité Traction TGV Est Européen (l'ETTEE) et pilotée par la Direction des Opérations Industrielles de Voyages (la DOI).

POURQUOI L'EAT-V ?

D'après la Direction, la création de cette entité permettrait de faciliter la gestion des effectifs sur l'ensemble des Axes et d'apporter des renforts pour les pointes neige, les grands départs pour le Sud-Est et vers l'océan, les marchés de Noël, la grande braderie de Lille ainsi qu'en cas d'aléas de production importants...

L'activité Voyages estime pouvoir ainsi diminuer le nombre "d'inutilisés" liés à la difficulté de lisser la charge et les mises en formations.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, ces ADC volontaires serviront de variable d'ajustement des effectifs pour la Direction des Opérations Industrielles de Voyages.

UTILISATION ET RÉMUNÉRATION DES EFFECTIFS

L'ensemble des ADC seraient en détachement complet à la résidence de Paris-Est, dans le respect du RH 00131. Ils assureraient principalement des JS dans les résidences parisiennes pour des périodes à durée variable. Mais un appui aux résidences de province serait envisageable...

La répartition des couvertures de JS entre les différents sites serait concertée avec les Axes et, au besoin, arbitrée par l'Activité Voyages via le Directeur Traction Délégué Voyages au sein de la Direction des Opérations Industrielles.

CRÉATION PRÉVUE EN DÉCEMBRE 2021

L'EAT-V serait créée en décembre 2021 avec pour objectif d'être opérationnelle lors des pointes neige

de l'Axe Sud Est de 2022.

L'appel à candidatures débutera courant septembre 2021. Les ADC souhaitant postuler doivent se rapprocher de leur DPX et remplir un dossier de candidature. L'instruction des dossiers devrait débuter à partir du mois d'octobre 2021.

De toute évidence, la Direction Voyages souhaite aller vite, mais pour l'UNSA-Ferroviaire, il ne faut pas confondre vitesse et précipitation. Cette entité d'appui viendra perturber certains équilibres de roulements d'accès à la grande vitesse et, bien entendu, aura des conséquences sur la rémunération des ADC en établissement.

Si l'Entreprise reste maître de ses choix stratégiques, pour l'UNSA-Ferroviaire, il est impératif que de tels projets soient débattus avec les partenaires sociaux.

L'UNSA-Ferroviaire réclame que ce sujet soit traité rapidement au sein de l'Activité Voyages.

CONTACTS

Olivier BROSSE
Frédéric MEYER
Olivier DEPOULAIN

brosse.o@unsa-ferroviaire.org
meyer.f@unsa-ferroviaire.org
depoulain.o@unsa-ferroviaire.org

Merci
aux nouveaux adhérents
Unsa

